



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six le 31 août, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philipp DALHEIMER, Maire.

Date de convocation : 25 août 2026

Présents – Monsieur DALHEIMER Philipp, Maire et Mesdames et Messieurs LAFOURCADE Charlotte, FAVRE Daniel, MURAZ Sophie, ROSSIAUD Aurélie, PAHUD Laetitia, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs MOREAU Michel, LAZZARINI Christine, BILLY Philippe, MILLART Virginie, LONJON Stéphane, BOSC Bertrand, RUCHE Gilles, LANOAZ Catherine, HOGBE-NLEND Frédéric, DONZEL Cédric, GRANTCOLA Lorena, PILLONEL Laurence, BOUTHORS Patrice, LEVA Hélène, HERAUD Stéphane, PIGNIER Florence, CAROBBIO Michel, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – GAULTIER Erwan, MORIN Mickaël, RASSAT Laurence, BURGNARD Sandra

Procurations :

M. DALHEIMER Philipp a reçu procuration de M. GAULTIER Erwan

M. FAVRE Daniel a reçu procuration de M. MORIN Mickaël

Mme MURAZ Sophie a reçu procuration de Mme RASSAT Laurence

Mme LAFOURCADE Charlotte a reçu procuration de Mme BURGNARD Sandra

Secrétaire de séance : Monsieur BOUTHORS Patrice

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

8.3. DELIBERATION PORTANT ACCORD DE PRINCIPE SUR LA MODULATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE LUMIERE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire,

RAPPELLE que par délibération n° DEL_2024_014 du 22 mars 2024, le Conseil municipal a approuvé le plan de financement de l'opération « Stratégie lumière » portée par le SYANE et participé à la réalisation de cette étude.

PRECISE que les résultats de cette étude ont été présentés lors du Conseil municipal privé du 7 novembre 2025. Ils permettent d'identifier plusieurs pistes d'évolution de l'éclairage public et de la mise en lumière du territoire communal, dans un objectif de sobriété énergétique, de préservation de l'environnement, de sécurité et d'amélioration du cadre de vie.

PROPOSE que le Conseil municipal poursuive l'analyse des différentes solutions envisageables. À ce stade, aucune orientation définitive n'est arrêtée. Outre l'hypothèse d'un abaissement nocturne de l'éclairage public, d'autres formes de modulation et de gestion de l'éclairage pourront être étudiées.

SUGGERE de confier ce travail d'analyse aux commissions municipales « Transition écologique » et « Voirie », qui formuleront des propositions destinées à éclairer les futures décisions du Conseil municipal.

Vu la délibération n° DEL_2024_014 du 22 mars 2024 relative à l'étude « Stratégie lumière »,

Vu la présentation des conclusions de l'étude de stratégie lumière en date du 31 août 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

PREND ACTE de la présentation de l'étude de stratégie lumière de la commune.

DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE pour poursuivre la réflexion relative aux différentes formes de modulation et de gestion de l'éclairage communal.

PRÉCISE que l'abaissement nocturne constitue une des pistes envisagées parmi d'autres solutions qui feront l'objet d'études complémentaires.

CONFIE aux commissions municipales « Transition écologique » et « Voirie » le soin d'examiner les différentes options envisageables et leurs conséquences techniques, financières, environnementales et sociales.

DIT que les propositions formulées par ces commissions seront présentées au Conseil municipal afin de déterminer les orientations à retenir en matière de modulation de l'éclairage public et des différentes formes d'éclairage de la commune.

PRÉCISE que toute décision de mise en œuvre fera l'objet d'une délibération ultérieure du Conseil municipal.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire – Philipp DALHEIMER

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 31 août 2026

Le Maire – Philipp DALHEIMER

03 SEP. 2026

03 SEP. 2026

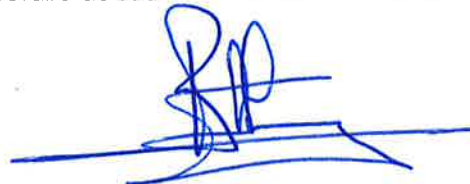


Signature of Philipp DALHEIMER, Mayor, next to the official stamp of the Municipality of Veigy-Foncenex (Haute-Savoie).



Signature of Patrice BOUTHORS, Secretary of the session, next to the official stamp of the Municipality of Veigy-Foncenex (Haute-Savoie).

Le secrétaire de séance – Patrice BOUTHORS



Signature of Patrice BOUTHORS, Secretary of the session.